



Date de la convocation : 20 mars 2023

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, VANDERMERSCH Thomas.

Étaient absents représentés : Messieurs MICHELLAND Pierre représenté par Mme LEGRIGEOIS Céline, MILLE Didier représenté par M. CROTEAU Régis, VERNHET Guy représenté par M. FURON Jean-Marc, Madame RAULINE Alexandra représentée par GUILLEMETTE Olivier, et Madame TIZON Sophie représentée par Mme BUREL Stéphanie.

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1. Vote du budget commune 2023

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2023 « commune » qui s'équilibre comme suit :

- en section de fonctionnement : **1 506 292.97 €**
- en section d'investissement : **1 739 072.29 €**

2. Vote du budget annexe assainissement 2023

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget annexe 2023 « assainissement » qui s'équilibre comme suit :

- en section d'exploitation : **215 757.20 €**
- en section d'investissement : **133 871.13 €**

3. Vote du budget annexe lotissement de la Vallée 2023

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget annexe 2023 « lotissement de la Vallée » qui s'équilibre comme suit :

- en section d'exploitation : **77 182.15 €**
- en section d'investissement : **67 838.60 €**

4. Vote des taux / annule et remplace

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition, à savoir :

| | |
|---|--------|
| Taxe foncière (bâti) : | 27.75% |
| Taxe foncière (non bâti) : | 18.49% |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres (TH) : | 6.08 % |

5. Maison de santé pluriprofessionnelle /demande de subvention sur les fonds verts

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de l'Etat sur les fonds verts 2023 pour le financement de la construction d'une MSP.

6. Contrat pack illuminations

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de renouveler le contrat d'illuminations auprès de l'entreprise NAIXIA pour un montant annuel de 7536€ TTC.

7. Projet Ages et Vie

Monsieur le Maire a présenté le projet de construction d'une résidence sénior dans le lotissement du Clos Rocher II porté par la société AGES & VIE et validé à l'unanimité par le conseil municipal.

8. PLUi / élargissement de la zone Naturelle à vocation sportive NI

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander à la CDC Cingal Suisse Normande d'inclure dans la procédure de modification du PLUi l'élargissement de la zone Naturelle à vocation sportive NI.

9. Projet d'Adressage / dénomination des voies

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de valider les noms attribués à l'ensemble des voies de la commune.

Le Maire
Régis CROTEAU

